

**PRESENTS :** THOMAS Yann, BARBEAU Laurent, BOUHIER Marion, CANTIN H-Dominique, LEMETAYER Florence, HANNOQUE Christophe, CHANSON Jean-Claude, BESSONNET Annie, BARLAAM Franck, RAFFIN Loïc, BOUQUET Alexandra, BESSONNET Séverine, CROCHET Gaël, CHOPIN Aline, GUERINEAU Mickaël, GRELIER Emeline, PRAUD Christian, BRET Dominique, MANDIN PANSERRIEU Frédérique, POGU Nicolas, RUESZ Emilie

**ABSENTS EXCUSES :** JAN Flavie, GARANDEAU Alexandra

**Secrétaire de Séance :** Mr CHANSON Jean-Claude

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 Avril 2021 sera représenté à l'approbation de l'assemblée en raison d'un complément à apporter suite une observation de Mr Bret.

**1- DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CGCT)**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations d'attribution.

**2- OCCUPATION PRECAIRE PLACE ST MARTIN POUR INSTALLATION D'UNE TERRASSE DE CAFE – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE**

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le Conseil municipal a décidé de ne pas appliquer de redevance à l'occupation de la Place St Martin par le bar le Corail pour l'implantation d'une terrasse de café pour la saison 2021.

**3- IMPLANTATION D'UN RELAIS PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES SUR TERRAIN COMMUNAL – CONVENTION D'OCCUPATION**

Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'implantation d'un relais téléphonique Bouygues sur la parcelle communale cadastrée section 258AP n° 169 sise derrière les courts de terrains de tennis moyennant un loyer annuel de 5000 €.

**4- SOCIETE ANONYME PUBLIQUE LOCALE « AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITES LOCALES DE VENDEE » - DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur BARBEAU Laurent afin de représenter la commune de Brem sur Mer au sein de l'Assemblée Générale de la SAPL et Monsieur CANTIN Henri-Dominique pour le suppléer en cas d'empêchement.

Monsieur BARBEAU Laurent a également été désigné afin de représenter la commune de Brem sur Mer au sein de l'Assemblée Spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'Administration de la SAPL.

**5- LOCATION MATERIEL DEDIE AUX MANIFESTATIONS – APPROBATION DU REGLEMENT**

Le Conseil Municipal a approuvé les termes du règlement relatif aux modalités techniques et financières pour la location de matériel dédié aux manifestations.

**6- TARIFS LOCATION MATERIEL COMMUNAL DEDIE AUX MANIFESTATIONS**

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs applicables aux locations de matériel communal dédiés aux manifestations comme suit :



Type de matériel	matériel associations locales	Tarifs matériel particulier - entreprises- associations extérieures
Jeux complets de table	gratuit	2 €
Stand (tubage uniquement)	gratuit	
Bâche verte grande taille (8*5m)	gratuit	
Friteuse électrique simple	gratuit	
Friteuse électrique double	gratuit	
Plancha + bouteille gaz + 1 bac inox + 1 pince et 1 grattoir	gratuit	
Trépied + bouteille gaz	gratuit	
Percolateur 60 tasses	gratuit	15 €
Percolateur 90 tasses	gratuit	
Barnum 12x5m	gratuit	
stand réception blanc 6*3	gratuit	30 €
stand réception blanc 3*3	gratuit	20 €
Murs stand 6*3	gratuit	gratuit
Murs stand 3*3	gratuit	gratuit
Gouttière stand	gratuit	gratuit
Bâche blanche 3*3	gratuit	gratuit
Bâche blanche 6*3	gratuit	gratuit
Gouttière	gratuit	
Néons	gratuit	2 €
Tables bar	gratuit	
Faitouts + louches	gratuit	
Enrouleurs eau + nez robinet + pistolet	gratuit	
Enrouleur électrique 25m	gratuit	
Projecteur halogène appoint	gratuit	
Adaptateurs européens	gratuit	
Rallonge 100m tri + compteur	gratuit	
Poids	gratuit	gratuit
Gamelles	gratuit	
Plats inox	gratuit	
Pichets inox	gratuit	
Pinces	gratuit	
Écumoires	gratuit	
Louche	gratuit	
bac gris	gratuit	
Evier inox double vasques avec égouttoir	gratuit	
1 frigo jumelage	gratuit	

- 7- **FETE DE LA BIÈRE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU CHAPITEAU DE LANDEVIEILLE**  
Le Conseil Municipal a décidé de louer le chapiteau de 300 m<sup>2</sup> de la commune de Landevieille pour la bonne organisation de la fête de la bière organisée par l'association Brem Animation Jumelage, moyennant un coût de 360€.
- 8- **FETE DE LA BIÈRE – MISE A DISPOSITION DU CHAPITEAU AU PROFIT DE L'ASSOCIATION BREM ANIMATION JUMELAGE - CONVENTION**  
Le Conseil Municipal a décidé de mettre à disposition de l'association Brem Animation Jumelage le chapiteau loué à la commune de Landevieille pour l'organisation de la fête de la bière. Le coût de la location sera répercuté à l'association.
- 9- **MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE « INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS/TRAVAUX ENTRETIEN-MAINTENANCE/ESPACES VERTS »**  
En raison du nombre conséquent de dossier à traiter, le Conseil Municipal a décidé de dissocier la partie « espaces verts » de la commission « infrastructures et espaces publics/travaux entretien-maintenance » et d'en faire 2 sous commissions dont les membres sont les suivants :
- **commission « infrastructures et espaces publics/travaux entretien-maintenance »** : Henri-Dominique CANTIN- Laurent BARBEAU - Gaël CROCHET - Mickaël GUERINEAU - Aline CHOPIN - Loïc RAFFIN - Franck BARLAAM - Nicolas POGU – BRET Dominique
  - **commission « espaces verts »** : Mickaël GUERINEAU - Henri-Dominique CANTIN- Laurent BARBEAU - Gaël CROCHET - Aline CHOPIN - Loïc RAFFIN - Franck BARLAAM - Nicolas POGU – Dominique BRET
- 10- **RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU CHAPONNET – CONVENTION AVEC LE SYDEV**  
Le Conseil a décidé d'engager la rénovation de l'éclairage public de la rue du Chaponnet avec des candélabres identiques à ceux installés sur la Place du jardin de l'Océan pour une participation communale de 16 622 €. La convention fixant les modalités techniques et financières est approuvée
- 11- **RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC VILLAGE DE LA GACHERE – CONVENTION AVEC LE SYDEV**  
Le Conseil a décidé d'engager la rénovation de l'éclairage public du village de la Gachère pour un coût de 7 424 €. La convention fixant les modalités techniques et financières est approuvée
- 12- **MISE A DISPOSITION DU SERVICE INGENIERIE COMMUNAUTAIRE POUR UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE VOIRIE 2021**  
Le Conseil Municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre des travaux du programme de voirie 2021 au service ingénierie communautaire pour un coût de 6 800 €.
- 13- **PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES ET DES SPORTS – MISSION D'AUDIT ENERGETIQUE – CONVENTION AVEC LE SYDEV**  
Le Conseil Municipal a décidé de confier au SYDEV une mission d'audit énergétique en vue de la rénovation de la salle des fêtes et des sports pour un cout de 439 €.
- 14- **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET DU MOBILIER DE L'ESPACE VIE ET LOISIRS AU PROFIT DE LA COMMUNE**  
Le Conseil Municipal a approuvé les termes de la convention de mise à disposition des locaux et du mobilier de l'Espace Vie et Loisirs au profit de la commune pour l'utilisation du périscolaire et de la bibliothèque.
- 15- **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL AU PROFIT DE L'ALSH**  
Le Conseil Municipal a approuvé les termes de la convention de mise à disposition du restaurant scolaire municipal au profit de la Communauté de Communes pour l'ALSH – centre de loisirs.

16- MISE A DISPOSITION DE LA COUR ET DU LOCAL PERISCOLAIRE DE L'ECOLE NOTRE DAME DE L'ESPERANCE AU PROFIT DE LA COMMUNE POUR LE SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal a décidé d'établir une convention avec l'OGEC pour la mise à disposition de la cour, sanitaires et du local périscolaire de l'école Notre Dame de l'Espérance au profit de la commune en vue d'assurer le service de restauration scolaire de certaines classes.

17- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE ST GILLES – TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE DANS LE CADRE DE LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITES

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de St Gilles Croix de Vie afin de se doter de la compétence « mobilités ».

Fait à Brem-sur-Mer, le 18 Mai 2021

Le Maire,  
Yann THOMAS

